



Achat d'un produit défectueux sur site de e-commerce

Par **theo57**, le **21/04/2009** à **03:37**

Bonjour,

Je viens d'acheter du matériel informatique sur le site d'une enseigne très connue.
Le matériel étant défectueux le SAV me demande de lui renvoyer l'article afin de le réparer
J'ai déjà attendu 1 mois avant d'être livré et je dois encore attendre 1 mois minimum pour la réparation, et encore, si tout se passe bien.
Puis-je réclamer un remboursement pur et simple de mes achats ?
Merci